



Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33 — CH 1014 Lausanne
www.hepl.ch

Présentation du programme

Formation pédagogique élémentaire (FPE)

Volée 2024-2025

Buts de la formation

La Haute école pédagogique du canton de Vaud (ci-après : HEP) propose une formation continue attestée permettant aux nouvelles collaboratrices et aux nouveaux collaborateurs auxiliaires non porteurs d'un titre d'enseignement (ci-après : auxiliaire) d'attester du suivi de 60 heures de formation ayant pour but premier de les sensibiliser à quelques bases pédagogiques et didactiques nécessaires à leurs débuts dans une activité d'enseignement.

Deux modalités de formation

Selon les conditions d'engagement de l'auxiliaire, l'attestation FPE peut être obtenue selon deux modalités ;

- **Programme standard FPE¹** : modalité correspondant à 12 heures de cours + 48 heures de séminaires d'analyse de pratiques professionnelles. Cette modalité est réservée aux auxiliaires sous 1^{er} contrat annuel CDD et remplissant les conditions d'admission décrites à l'article 5 de la Directive 06_02 ;
- **Programme de substitution FPE (formation continue)** : modalité particulière correspondant à un total de 60 heures effectuées au moyen de cours tirés de l'offre annuelle de formation continue attestée de la HEP Vaud. Cette modalité est réservée aux auxiliaires au bénéfice d'un 2^{ème} (voire très exceptionnellement 3^{ème}) contrat CDD et qui ne se seraient pas inscrits au programme FPE lors de leur 1^{er} contrat CDD et remplissant les conditions d'admission décrites à l'article 5 de la Directive 06_02.

Présentation du programme standard FPE

Durée de la formation

Le volume global du programme est de 60 heures de formation. Toute la formation se déroule en présentiel.

Dans le cas du programme *standard*, ces 60 heures se répartissent en 12 heures de cours (introduction générale) et 48 heures de séminaires d'analyse de la pratique professionnelle, et ceci sur une année scolaire.

¹ Pour les enseignant-e-s des écoles privées, seul le programme standard FPE est proposé.

Contenu et volume de la formation

Le programme standard FPE comprend :

- une introduction générale de deux journées :

Cours	Préparer une rentrée scolaire (accueillir les élèves, poser le cadre, communiquer avec les partenaires ...)	6 heures
	Lois (LEO, LES, LPers, LEPr, LESS), règlements, PER, droits et devoirs	6 heures

- des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle :

Séminaires	Comprendre la pratique professionnelle et l'améliorer (12 séminaires de 4 heures)	48 heures
-------------------	---	------------------

Calendrier

Session 1 – délai d'inscription fixé au vendredi 9 août 2024

Cours 1	Préparer une rentrée scolaire (accueillir les élèves, poser le cadre, communiquer avec les partenaires ...)	Lundi 12 août 2024	9h-12h15 13h30-15h15
Cours 2	Lois (LEO, LES, LPers, LEPr, LESS), règlements, PER, droits et devoirs	Mardi 13 août 2024	9h-12h15 13h30-15h15
Séminaires	12 séances réparties entre septembre 2024 et mars 2025 (dates communiquées au début de la formation en août 2024)	Mercredi après-midi (1^{re} date = 28 août 2024) <i>Sous réserve de modifications</i>	13h30-17h

La session ci-dessous est exclusivement réservée aux personnes auxiliaires engagées après la date du 19 août 2024.

Session 2 – délai d'inscription fixé au vendredi 25 octobre 2024. Les places étant limitées pour cette session, les inscriptions pourront se clore avant ce délai.

Cours 1	Préparer une entrée scolaire (accueillir les élèves, poser le cadre ...)	Mercredi 30 octobre 2024	9h30-12h15 13h30-15h45
Cours 2	Lois (LEO, LES, LPers, LEPr, LESS), règlements, PER, droits et devoirs	Mercredi 6 novembre 2024	9h30-12h15 13h30-15h45
Séminaires	12 séances réparties entre novembre 2024 et avril 2025 (dates communiquées au début de la formation)	Mercredi après-midi (1^{ère} date = 13 nov. 2024)	13h30-17h

Présentation du programme de substitution FPE

Durée de la formation

Le volume global du programme est de 60 heures de formation.

Dans le cas du programme *de substitution*, le volume total de 60 heures de formation résulte du cumul des heures réalisées au moyen de plusieurs cours de formation continue attestée. Ces cours doivent avoir lieu sur l'unique année scolaire concernée par le contrat CDD en vigueur.

Contenu de la formation

Le programme de substitution FPE comprend plusieurs cours (dont le nombre d'heures est variable) choisis par le-la candidat-e dans l'offre annuelle des cours de formation continue attestée de la HEP Vaud (<http://candidat.hepl.ch/offre-fc>), pour un volume total d'au moins 60 heures de formation.

La HEP Vaud rend attentif-ve les auxiliaires que certains cours de formation continue attestée peuvent être annulés faute de participant-e-s. Les heures de formation ne seront ainsi pas comptabilisées. Il est du ressort des auxiliaires d'être vigilant-e-s et de prévoir d'autres cours si nécessaire.

Afin de soutenir le-la participant-e dans le choix de ses cours et dans une visée de pertinence de la formation, la Filière Formation continue attestée se met à disposition de la personne - sur la demande écrite de cette dernière à la Filière Formation continue attestée (mail à : fpe@hepl.ch) - pour fournir un conseil lui permettant de déterminer les

cours de formation continue les plus adéquats en regard des besoins de son activité professionnelle et en cohérence avec son parcours. Si cela paraît utile, ce conseil peut prendre la forme d'un bref entretien avec un·e collaborateur·trice de la Filière Formation continue attestée.

Offre de cours

Pour ce qui concerne le programme de substitution FPE, les dates et horaires sont établis dans le cadre de l'offre annuelle de cours de formation continue attestée de la HEP Vaud (cf. <http://candidat.hepl.ch/offre-fc>).

Coût de la formation

Les coûts de cette prestation de formation continue attestée ne sont pas facturés aux personnes qui dépendent de la DGEO, de la DGEP ou de la DGEJ.

Tout changement d'établissement ou cessation d'activité en cours d'année doit nous être annoncé immédiatement par courriel.

Pour les candidat·e·s travaillant en école privée, le prix de la formation s'élève à **CHF 2'250.00** pour l'ensemble de la formation FPE. Le·la participant·e reçoit une facture pour le règlement de la formation.

Contacts et informations

Secrétariat de la Filière Formation continue attestée

Cyril Colomer

021 316 05 67

fpe@hepl.ch

Gestion du programme

Responsable de programme : Cyrille Jacquier

Responsable à la Filière Formation continue attestée : Tifany Defferrard

Équipe pédagogique (sous réserve de modifications)

UER AGIRS :

Baris Cadir, Laurence Court Urzelai Intza, Cyrille Jacquier, Carole Siné

UER EN :

Léa Couturier, Philippe Gay, Santiago Hernandez, Béatrice Rogéré-Pignolet